

# Présentation de la formation

2022-01

<b>THÈME</b>	<b>L'accompagnement du dirigeant lors de la vente de son entreprise : que faire du prix de cession</b>
<b>PUBLIC CONCERNE</b>	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• CGP,</li> <li>• Expert comptable,</li> <li>• Avocats,</li> <li>• Notaire,</li> <li>• Assureurs,</li> <li>• Banquiers</li> </ul>
<b>FORMAT</b>	e-learning
<b>LIEU</b>	e-learning
<b>NIVEAU</b>	Niveau 2 : Perfectionnement
<b>DURÉE</b>	7 heures de formation
<b>VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES</b>	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Immobilier (carte T) : 0 heure(s)</li> <li>• IAS/DDA : 7 heure(s)</li> <li>• IOBSP : 0 heure(s)</li> <li>• Notaires : 7 heure(s)</li> <li>• Avocats : 7 heure(s)</li> <li>• Experts-comptables : 7 heure(s)</li> </ul>
<b>DATES ET HORAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• e-learning : libre accès, à réaliser dans les 2 mois qui suivent l'achat</li> </ul>
<b>TARIF</b>	350 € HT soit 420 € TTC (TVA 20%)
<b>INTERVENANT(S)</b>	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stéphane PILLEYRE</li> </ul>
<b>PRÉREQUIS</b>	Pour le bon déroulement de la formation, le participant doit <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir suivi une formation dans le domaine de la gestion de patrimoine</li> </ul>
<b>OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION</b>	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner le dirigeant d'entreprise lors du remploi des capitaux provenant de la cession de l'entreprise.</li> <li>• Proposer plusieurs solutions et supports de remploi des capitaux, en maîtrisant les conséquences tant au niveau juridique de fiscal</li> </ul>
<b>ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE</b>	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00</li> <li>• Yolaine Chéreau 06 46 78 02 35</li> </ul>
<b>PROGRAMME DE LA FORMATION</b>	PARTIE I : Remploi des capitaux en pleine propriété A. Les vertus et limites de l'assurance vie 1. Gestion des fonds à investir (communs, propres, personnels voire indivis) 2. Désignation bénéficiaire : approche civile et fiscale de la transmission B. L'alternative à l'assurance vie : le contrat de capitalisation 1. Transmission du vivant via les donations 2. Transmission par décès via legs C. La société IS avec un compte courant d'associés

Version 2022-01

**FAC & Associés**

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA

	<p>D. La société IR avec un compte courant d'associés</p> <p>PARTIE II : Remploi du prix de cession la société IS cédante</p> <p>A. La fin du report de la plus-value professionnelle (CGI, art. 151 octies)</p> <p>B. La fin du report de la plus-value sur titres (CGI, art. 150-0 B ter)</p> <p>C. Le contrat de capitalisation au sein d'une structure IS</p> <p>PARTIE III : Remploi des capitaux démembrés</p> <p>A. Sort du prix de cession et plus-value</p> <p>B. Remploi par subrogation</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurance vie souscrite en démembrement</li> <li>2. Contrat de capitalisation souscrit en démembrement</li> <li>3. Création d'une société civile avec des fonds démembrés</li> </ol> <p>C. Remploi et quasi-usufruit</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gestion civile de la créance de restitution</li> <li>2. Gestion fiscale de la créance de restitution</li> </ol>
<b>MOYENS PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le support pédagogique sera mis à disposition des stagiaires via leur accès utilisateur ou leur sera envoyé par mail.</li> <li>• Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple).</li> <li>• Seq questions/réponses seront soumises aux apprenants lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.</li> </ul>
<b>LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI</b>	<p><b>En webinaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enregistrement des temps de connexion de l'apprenant</li> <li>• Réalisation d'un test final de validation</li> </ul> <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
<b>MODALITÉ D'INSCRIPTION</b>	<p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En ligne sur le site <a href="http://www.fac-associes.com">www.fac-associes.com</a></li> <li>• Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à <a href="mailto:contact@fac-associes.com">contact@fac-associes.com</a> ou par voie postale à FAC &amp; Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE</li> </ul>
<b>DATE LIMITE D'INSCRIPTION</b>	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 2 jours avant le début de la formation
<b>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b>	<p>FAC&amp;Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiellees sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Yolaine Chéreau Référente Handicap par mail : <a href="mailto:yc@fac-associes.com">yc@fac-associes.com</a> ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</p>
<b>CONTACTS</b>	<p>Téléphone : 04.63.80.93.47</p> <p>Mail : <a href="mailto:contact@fac-associes.com">contact@fac-associes.com</a></p>